

L'ECHO du BEURLEUIA

Le JOURNAL de la COMMUNE

de

DOMECY-sur-CURE



La Place de Domecy vers 1960

LA PAGE DU MAIRE

Un été chaud, culturel et festif.

L'épidémie de coronavirus, dont nous espérons qu'elle soit définitivement jugulée, a malheureusement été remplacée dans l'actualité par un autre problème de grande ampleur. La guerre en Ukraine, qui pourrait nous exposer à un risque nucléaire, impacte notre vie quotidienne avec l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat et la pénurie de certaines denrées de première nécessité. La sécheresse inédite que nous subissons aggrave encore ces difficultés.

Nos réseaux d'eau potable permettent pour le moment d'alimenter la population et le bétail. Mais nous sommes déjà placés en situation d'alerte par la préfecture. Il faut donc économiser l'eau et éviter tout gaspillage. Face au changement climatique qui s'annonce durable, il faut apprendre à mieux gérer l'eau dont on dispose. Nous sommes passés de l'eau facile à l'eau fragile !

En ce premier semestre, la municipalité a bien avancé sur les gros dossiers qu'elle doit conduire. Les devis pour la réfection de l'église de Domecy sont signés et la restauration devrait être terminée d'ici un an. Les deux dernières tranches des travaux de la grande rue de Cure sont programmées pour cet automne. Les études pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement des routes de Cure et d'Avallon à Usy sont en cours, un maître d'œuvre sera choisi au mois de septembre et les travaux devraient se dérouler en 2023. Une étude pour améliorer la qualité de l'eau potable est lancée. Le toit de l'école de Culètre a été entièrement refait en début d'année tandis que celui de l'église de Cure a été totalement revu.

En cet été torride, beaucoup de manifestations ont été organisées par les bénévoles dévoués des associations que nous remercions. La fête des voisins au stade d'Usy, le 28 mai, a permis de se retrouver et même de faire connaissance avec les nouveaux venus. Malgré la pluie, le vide-greniers d'Usy, le 26 juin, a encore une fois été un moment très sympathique. La journée patrimoniale des parvis de Bourgogne, à Cure, le samedi 9 juillet a aussi attiré de nombreux curieux.

Cette année, le temps a été clément pour la fête nationale. La randonnée, l'apéritif à Culètre et le dîner à Cure ont rassemblé une grande partie de la population de la commune. Le feu d'artifice a magnifiquement conclu cette soirée réussie.

Le 6 août, la fête de la place de Domecy, a connu une très bonne fréquentation pour une première fois. Les convives, venus de tous les hameaux, ont devisé agréablement autour des plats qu'ils avaient confectionnés et qu'ils se sont partagés. Le concert annuel de musique ancienne du groupe d'Usy « La Voilotte » a ravi les spectateurs venus dans l'église Saint-Antoine de Cure mercredi 10 août. Ce mois s'est terminé par les traditionnelles « mi-août » et « fête du Crot », qui ont réuni à Usy une foule considérable dans une ambiance fort sympathique.

Malgré l'atmosphère mondiale morose, l'été fut culturel et festif à Domecy-sur-Cure !

Votre Maire,
Marc PAUTET

LE VIDE-GRENIERS

Le 26 juin dernier, l'Association Sportive de Domecy organisait le vide-greniers sur le stade d'Usy. Vu la météo du week-end précédent, tout s'annonçait bien. Seulement voilà, le soleil en avait décidé autrement et c'est sous une pluie battante qu'une poignée d'exposants, sur la quarantaine d'inscrits, a décidé de s'installer coûte que coûte.



Merci à Aurélie et Marion pour leur enthousiasme au bar, merci à Gérard, Christian, Jean-Luc et Vincent pour la gestion du barbecue et à Catherine et Nicole pour les frites. C'est grâce à cette équipe de choc que tout était prêt pour remonter le moral de tout ce petit monde.

Heureusement, une belle éclaircie le temps de midi, a permis aux gens du village et des alentours de venir se restaurer sur place. Nous les remercions vivement pour leur soutien !

Les quelques visiteurs ont permis à certains de faire, malgré tout, de belles affaires.



C'est donc rincés mais heureux d'avoir passé une bonne journée tous ensemble que nous nous sommes donné rendez-vous l'année prochaine !

LA JOURNÉE DES PARVIS DE BOURGOGNE

L'association « Les Parvis de Bourgogne » conçoit chaque année une journée à thème autour du patrimoine bourguignon, en particulier des églises. Après avoir célébré ses 10 ans en 2021 à la collégiale de Montréal, l'association a organisé une manifestation à Cure le samedi 9 juillet avec le concours de la municipalité.

La journée s'est déroulée en plusieurs temps :

Visite privée de l'abbaye Saint Martin de Cure, sa chapelle, son abbatale et ses jardins guidée par l'équipe des Parvis de Bourgogne, son Président, Didier Secula, Patrice Wahlen et la propriétaire de l'abbaye Christine Ranunkel qui nous a ouvert ses portes avec beaucoup d'attention. Nous avons découvert la magnifique charpente de l'abbatale, chef-d'œuvre de montage presque unique en France.



Concert de la Chorale Eva à l'église Saint Antoine de Cure.



Messe à la Vierge, Notre Dame de La lumière site exceptionnel au-dessus de la vallée de la Cure. Cette assemblée s'est prolongée par un apéritif et pique-nique attendu de tous.

Conférence dans l'église Saint Antoine de Cure du 11^{ème}, méconnue à l'ombre de l'abbaye, dotée d'un précieux narthex.



Les participants, nombreux, ont pu découvrir les merveilles patrimoniales de notre commune et partager une journée culturelle originale.

LA FÊTE NATIONALE

La journée du 14 juillet s'est déroulée cette année par un temps magnifique. Dès 9 h 30, les plus courageux étaient au rendez-vous près de l'école d'Usy pour la randonnée des cinq hameaux.



En traversant le lotissement, le groupe fut rejoint par d'autres marcheurs pour atteindre une quinzaine de personnes à la sortie d'Usy. Il était très agréable de parcourir la commune et ses magnifiques paysages sous ce beau soleil.

Après une première pause à Cure, la petite troupe était attendue par Jean-Luc et Gérard à Domecy qui avait amené de l'eau fraîche pour désaltérer les randonneurs, bientôt rejoints par une dizaine d'habitants de Domecy.



C'est donc un « peloton » d'une trentaine de personnes qui repartit de Domecy pour la montée vers Villars.

Après la traversée du hameau de Villars, un très bel apéritif préparé par l'association « Les Amis du vieux Domecy » attendait les marcheurs à l'arrivée à Culètre où, rejoints par des concitoyens venus en voiture, ils purent deviser agréablement jusqu'à 13 h.

A 17 heures, les membres de l'association sportive et les conseillers municipaux se retrouvaient pour organiser la soirée. De nombreux convives participèrent au délicieux repas champêtre préparés par des mains expertes.



Alain anima la soirée à l'accordéon en attendant le feu d'artifice qui enchantait une assistance considérable.



Cette année, la journée du 14 juillet a vraiment été très réussie. Beaucoup d'habitants nouvellement arrivés dans notre commune ont participé. Ainsi des liens d'amitié se sont créés ou renforcés pour le bonheur de tous.

L'ASSAINISSEMENT

La mise aux normes de l'assainissement à Domecy sur Cure : où en est-on ?

Rappel des principes de base de l'écologie et de la protection de l'environnement :

- Les eaux propres (eaux pluviales) sont :
 - soit infiltrées, si possible à la parcelle.
 - soit envoyées vers un ru ou une rivière.
- Les eaux sales sont traitées avant d'être, soit infiltrées, soit envoyées vers un ru ou une rivière.
- Les eaux sales ne sont pas mélangées avec les eaux pluviales avant traitement.

Les différentes méthodes d'assainissement dans la commune:

- Assainissement individuel dans les hameaux de Cure, Culêtre, Villars et Domecy:
 - traditionnel avec une fosse septique et un plateau d'épandage si la surface de terrain est disponible.
 - Assainissement par une filière compacte avec mini station individuelle.
- Assainissement collectif pour Usy, sauf quelques cas particuliers dus à l'impossibilité de réaliser un assainissement collectif.

Les délais de mise aux normes :

- Pour les assainissements individuels, le SPANC stipule lors des contrôles les délais d'exécution des travaux. Le plus souvent la réalisation des travaux doit être effectuée lors des cessions des maisons dans un délai de 1 an maximum. Le coût d'une installation est de 10 000€ environ. Dans des cas bien spécifiques, le délai d'exécution des travaux doit être réduit.
- Pour l'assainissement d'Usy nous avons négocié un délai de mise aux normes qui ne pourra pas excéder 10 ans. Les travaux seront effectués en plusieurs tranches :
 - La mise en séparatif des routes de Cure, d'Avallon et de la Guérite. Cette première tranche devrait éliminer 70% des eaux pluviales parasites qui perturbent le fonctionnement de la station d'épuration. Ces eaux pluviales proviennent des routes d'Avallon et de Cure et des drainages agricoles du Bout de Montloin.
 - La mise en séparatif du lotissement.
 - Le traitement de la rue des Roches.
 - La réhabilitation du Crot.
 - Le redimensionnement de la station d'épuration.

Les travaux préalables sont engagés depuis quelques mois, suite aux appels d'offre :

- ✓ Geomètre expert a effectué les relevés topographiques nécessaires.
- ✓ Géotec a contrôlé l'absence d'amiante dans les enrobés.
- ✓ Avre conseil effectue les contrôles à la parcelle lors des visites qui vous sont proposées. 67% d'entre vous ont reçu ou programmé la visite gratuite d'Avre conseil. Il est important que les 33% d'entre vous qui n'ont pas donné suite à cette demande de rendez-vous le fassent rapidement.

Fin septembre, un maître d'œuvre sera nommé pour définir les travaux et lancer les appels d'offre. La première tranche des travaux devrait commencer au printemps 2023.

A cet effet, pour échanger et répondre aux questions des habitants, une réunion publique sera organisée en automne avec l'ATD de l'Yonne (Agence technique départementale).



La station d'épuration des eaux usées (STEP) à Usy en été.

LE SERVICE DE L'EAU

La commune s'assure de la qualité de l'eau que nous buvons

La commune cherche sans cesse à améliorer la qualité de notre eau et de notre réseau.

A cet effet des travaux sont régulièrement entrepris :

- Suppression totale des canalisations en plomb quand il en subsiste.
- Changement des compteurs anciens ou des plus engagés.
- Changement des vannes obsolètes et hors service pour isoler des parties de réseau en cas de fuite.
- Fin des travaux pour la DUP (déclaration d'utilité publique) de Cure suite aux préconisations de l'Agence de l'Eau.

Par ailleurs, une étude est en cours pour améliorer la qualité de l'eau dans les différents hameaux afin de :

- limiter la turbidité de l'eau à Usy et Domecy. A cet effet des filtres sont préconisés entre les sources et les entrées des réservoirs.
- corriger le taux de fluor (limite haute 1.5%) des sources de Cure en mélangeant les eaux de Cure et de Domecy. Un doublement des canalisations entre les deux réservoirs sera nécessaire là où elles ne sont pas présentes.
- corriger le PH de l'eau de Domecy et de Villars par traitement à la soude ou aux calcaires terrestres. L'objectif de PH est de 6.5 minimum.

Il faut savoir que la conformité de notre eau communale s'appuie sur les analyses réalisées par l'ARS Bourgogne en 2021 et 2022. Ces analyses portent sur différents critères :

- Bactériologie : recherche de bactéries soit à la source soit lors du transport.
- Pesticides : substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber ; la teneur ne peut pas excéder 0.1yg/l.
- Nitrates : liés à la fertilisation des cultures et l'épandage des effluents d'élevage ; la teneur ne peut excéder 50mg/l.
- Fluor : le taux est faible, 0.5 mg/litre sauf à Cure où il est en limite haute 1.5mg/l.
- Dureté : elle représente la quantité de calcium et de magnésium liée à la nature géologique des sols. A 6 degrés français, il s'agit d'une eau douce.
- Ph : le taux idéal est de 6.5 à 9.

Cependant la conductivité mesurée est plutôt faible. Cela signifie que nous avons une eau pure. Une eau pure, manquant d'ions, va rechercher des ions dans les canalisations. C'est pourquoi elle est agressive avec les canalisations tout comme les eaux dont le PH est trop bas (Domecy et Villars).

Enfin, il faut savoir que :

- ✓ les résultats analytiques détaillés de chacune des sources peuvent être consultés à la mairie et sur le site Internet de la commune à la rubrique actualités.
- ✓ de manière générale, il est fortement recommandé de ne pas boire l'eau lorsqu'elle est trouble et de la laisser couler quand elle a séjourné plusieurs jours dans les canalisations.



Réservoir d'Usy alimenté par trois puits dans le bois d'Usy.
Une DUP est envisagée pour les puits 2 et 3.

L'ÉGLISE SAINT-ROMAIN DE DOMECY

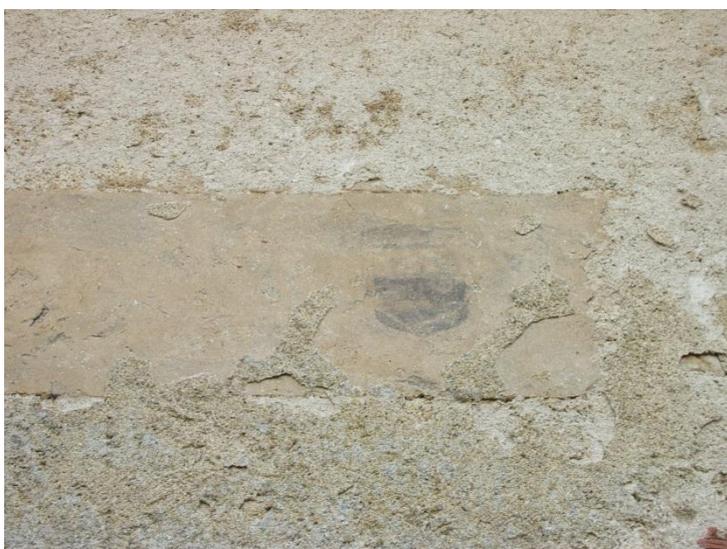
Notre église de Domecy sur Cure est remarquable ; elle est citée au XI^{ème} siècle faisant partie du diocèse d'Autun (Baudiau) d'où les fragments lapidaires ornés d'armoiries d'Antoine de Chalon, évêque d'Autun.

Notre projet de rénovation ou de « sauvetage » date de 2010. **Il est en effet indispensable, comme nous vous l'avions expliqué à l'époque, de la rénover** : faute d'une mise hors d'eau, l'édifice risque de se détériorer plus vite encore, voire de s'effondrer.

Le premier budget proposé par l'architecte en 2010 n'était pas supportable par la commune, puisque beaucoup trop élevé. Le conseil municipal a donc retravaillé, le dossier a été repris avec des prestataires locaux, maître d'œuvre et architecte et le budget a pu être revu considérablement à la baisse. A cette date, il est d'environ 350 000€.

Après études, réflexion et appel d'offre, **les travaux sont désormais commandés à des entreprises de la région**. Ils commenceront à l'automne 2022 pour une durée de 8 mois :

- Rénovation du clocher, des abats sons et du support de la cloche.
- Reprise totale des toitures en tuile monument historique de Pontigny.
- Reprise des chéneaux et descentes d'eaux en cuivre et évacuation des eaux pluviales vers la citerne en contrebas.
- Reprise totale des enduits en chaux naturelles teintées.
- Reprise de la litre funéraire extérieure par une spécialiste.



- Installation d'un paratonnerre
- Démontage du plafond devenu dangereux et habillage de la voûte avec un parquetage de châtaigner

Le conseil municipal a trouvé des aides qui vont aider à garder la part de la commune raisonnable :

- DETR du département : 40% sur le clocher et la nef ; 70% pour les transepts et le chœur.
- Fondation du patrimoine : 3 000 €
- Sauvegarde de l'art Français : 7 000 € pour la nef + aide transept et chœur à venir
- 2 souscriptions de la Fondation du Patrimoine pour un montant de : 30 400 €
- Abondement de la région : 29 500€

Ainsi, le solde à charge de la commune, sera inférieur à 150 000 € ; il sera financé par un prêt contracté au taux très bas de 0.62% au Crédit Agricole ; il sera amorti sur 30 ans.

Enfin, **une demande de protection a été faite** auprès de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté. Elle porte sur l'édifice de l'église et sur des petits objets remarquables :

- Les 14 estampes du chemin de croix des ateliers Turgis du XIX^{ème} (1825-1855).
- Le Saint Romain, qui a été repeint au XIX^{ème}, mais qui est sûrement beaucoup plus ancien.



NOS CIMETIÈRES EN ZÉRO PHYTO

Comme cela avait déjà été évoqué dans le numéro 27 de notre journal, le conseil municipal réfléchit pour trouver des solutions satisfaisantes qui permettent de mettre en application les nouvelles directives concernant l'interdiction d'utiliser des pesticides, notamment dans nos cimetières (*loi Labbé*).

Il faut rappeler l'enjeu pour l'environnement et de fait, pour notre santé, de l'utilisation des produits phytosanitaires : la qualité de l'eau est impactée et la dépolluer a un coût pour chaque citoyen !



Afin de mieux comprendre les enjeux de ces directives, deux conseillers municipaux ont participé à une journée de formation organisée par le Parc du Morvan. Celle-ci s'est déroulée le 17 juin à Avallon avec une trentaine de participants (*employés communaux, conseillers municipaux et maires de communes environnantes*).

Le contenu de la journée a permis d'avoir des apports théoriques, des échanges entre participants et formateurs, mais aussi des visites in-situ (*cimetières d'Avallon, Asquins et Sauvigny-le-Bois*). Des démonstrations de matériels et outillages spécifiques ont également été faites.

Les avis sont très partagés concernant l'enherbement des cimetières : en effet, selon la configuration de ceux-ci (*dans les anciens cimetières, les tombes sont souvent serrées, le terrain peut être pentu comme c'est le cas à Cure et les allées sont gravillonnées*), il est souvent évoqué un surcroît de travail manuel par les agents municipaux pour parvenir à un résultat satisfaisant. Les habitants également sont encore difficiles à convaincre, ils ont du mal à accepter les pousses spontanées; et pourtant, dans de nombreux endroits, à la ville comme à la campagne, en France comme à l'étranger, les choses évoluent de manière satisfaisante.

Cela demande d'accepter que les projets demandent du temps pour parvenir à un résultat convaincant et des communes ayant déjà franchi le pas en témoignent.

Dans notre commune, le cimetière de DOMECY, plus récent, par sa configuration, se prête plus facilement à un aménagement végétal. Celui de Cure sera plus compliqué à faire évoluer.



Quelques outils et/ou techniques ont retenu notre attention :

	<p>Auxicut : Une débroussailleuse avec une tête double lames contre rotatives (effet ciseau) permettant la coupe d'herbe à proximité des vitrines, véhicules, etc... Qui ne fait aucune projection, ne détériore pas les obstacles, aussi rapide qu'une débroussailleuse classique, et qui permet de couper à ras.</p>
	<p>Brosses de désherbage qui s'adaptent aux débroussailleuses selon les besoins et les endroits spécifiques</p>
	
	<p>L' hydromulching ou hydroseeding : Cette technique consiste à projeter un mélange composé d'eau, de mulch ou paillis, d'un fixateur, d'un engrais organique et d'un activateur de germination et d'enracinement. Ceci afin de favoriser un enracinement rapide et durable du gazon sur sols pauvres. Il assure une germination, un enracinement rapide et en profondeur du gazon, les premières pousses apparaissant au bout d'une semaine ou deux. Le substrat au sol permet une rétention de l'eau, évitant un arrosage intensif. Les fibres préservent également les graines des effets du vent et de l'érosion par l'eau. En se décomposant, les fibres apportent un complément nutritionnel au sol. Il donne un meilleur rendu du fait de l'homogénéité de l'ensemencement.</p>
	

LE PATOIS DE ROBERT

Ç'ot triste.

Ç'ai yo. Les vaisses sont ervenues dans le pré. Ç'ai fé piajie d'les revoies. Les oujeaux v'nont encoué mzé chu l'bord de la fenète. J'ai compté 45 mésanges en 30 secondes. Ç'ot t'i pas biau. Les ramiers n'érontent pas d'roucouler partout du matingue au soir. Oyée des fleurs partout. Ç'ot l'printemps.

Ai peu tant mieux. Ras le bol de tous ces problèmes de santé, de guerre, ai peu les autes. On ne peut pus sortie sans ête aïgardé de travars, ai peu des fois insulté. Faut fromer son bec pou pas ête em...

Ai peu encouai aut saue. I n'sait pu chi y seue dans l'Morvan ou bin ai écouter Big Ben ai Londres. De tous les coutiés ç'ot que l'anglais. Les revues, les journaux ! J'y comprends pu ran. Tu vas fée tes courses, ç'ot ou en ligne, ou en drap ève. Ç'ot vraiment la cra èze. Tu minzes du fesse bouc ai pien pot du made in China de tous les coutiés, du eux mailles toute lai zornée.

Poure vieux t'é pas l'air ben malin d'aïquant ton poure morvandiau qu'ot en traingne de s'perde coume les pouéchons, les oujeaux, les animaux, les abres, l'air, l'iau !

Vou ailez m'die qui seue critique. M'a quand y m'raipeule mai premié partie de vie, ai ben ç'ai n'me fout pas trop le moral de vive auzordeu.

Darniée minute. I vint d'voie dans un jeu télé chu lai 2 : film Grease. Ç'ot quoi ?

Robert Fournier
Le 22 mars 2022



TRADUCTION

C'est triste.

Ça y est. Les vaches sont revenues dans les prés. Cela fait plaisir de les revoir. Les oiseaux viennent encore manger sur le bord de la fenêtre. J'ai compté 45 mésanges en 30 secondes. C'est beau. Les pigeons ramiers n'arrêtent pas de roucouler partout du matin au soir. Il y a des fleurs partout. C'est le printemps.

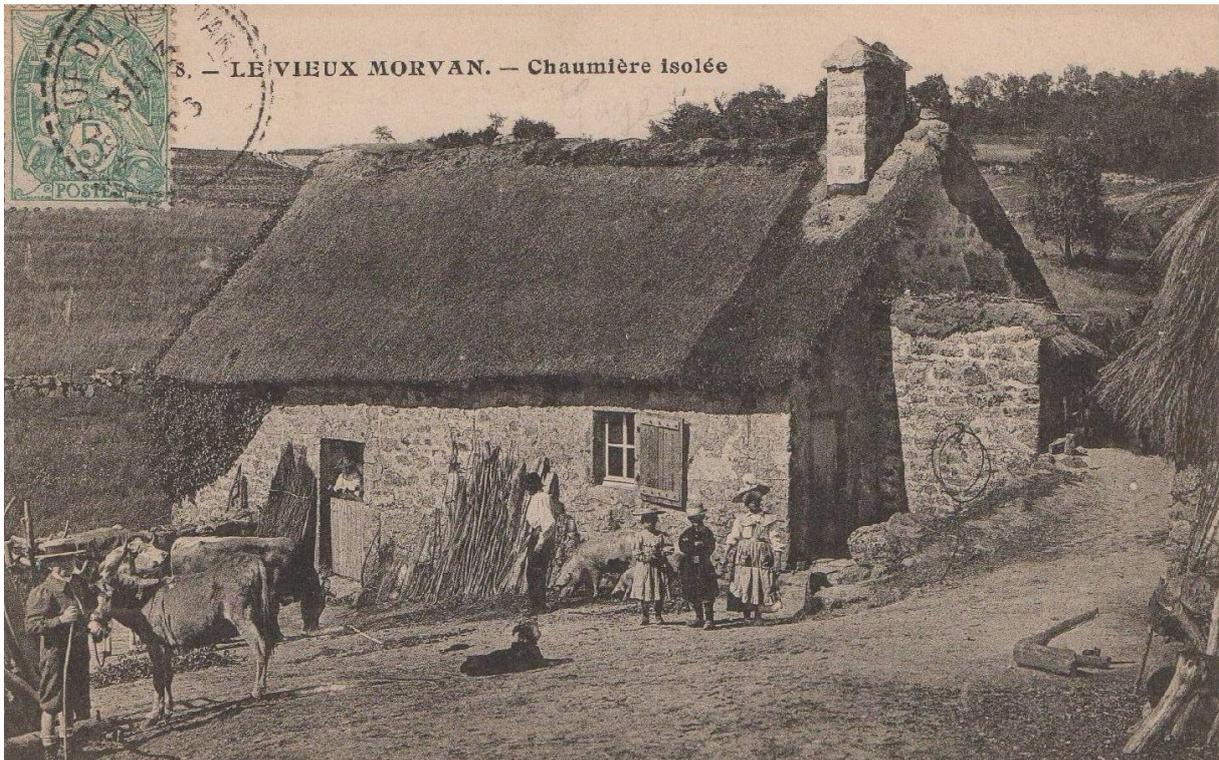
Et tant mieux. Ras le bol de tous ces problèmes de santé, de guerre et puis les autres. On ne peut pas sortir sans être regardé de travers et puis des fois insulté. Il faut se taire pour ne pas être em...

Et puis encore, autre sujet : je ne sais plus si je suis dans le Morvan ou bien à écouter Big Ben à Londres. De tous les côtés ce n'est que de l'anglais. Les revues, les journaux, je n'y comprends plus rien. Tu vas faire tes courses, c'est ou en ligne ou en drive, c'est vraiment la crise. Tu manges du Facebook à plein pot, du made in China de tous les côtés, du e-mail toute la journée.

Pauvre vieux, tu n'as pas l'air malin avec ton pauvre morvandiau qui est en train de se perdre comme les poissons, les oiseaux, les animaux, les arbres, l'air, l'eau !

Vous allez me dire que je suis critique mais quand je me rappelle ma première partie de vie et bien cela ne me fiche pas trop le moral de vivre aujourd'hui.

Dernière minute. Je viens de voir dans un jeu télé sur la deuxième chaîne : film Grease : c'est quoi ?



LA COMMUNE AU VINGTIÈME SIÈCLE

1930-1935. De très grandes années pour Domecy-sur-Cure.

Il faudrait retrouver les recensements et documents analytiques de cette époque. On y trouverait à coup sûr l'extraordinaire vivacité, le rayonnement de la commune de Domecy-sur-Cure et la prospérité y régnant pour la plupart des habitants alors que le monde connaissait une grave crise économique, engendrant parfois une crise politique non moins grave, quand ce n'étaient pas des guerres intestines et entre nations comme en Chine.

La France n'en connut les effets qu'à partir de 1932. Ce n'y fut pas tout de suite chômage dans les villes et méventes à la campagne pour les paysans privés de débouchés solvables. Mais, à la différence des pays voisins, la crise, ayant débuté plus tard se prolongea au-delà de 1935 accompagnée de soubresauts politiques qui l'entraînèrent à la guerre, une guerre, celle de 1939-45 où elle manqua de se perdre après s'être effondrée militairement et politiquement.

L'Avallonnais, le Vézélien et Domecy-sur-Cure échappèrent pour l'essentiel à cet engrenage et on peut même ajouter que la crise ne les affecta que modérément à partir de 1932. A Domecy-sur-Cure, ce ne fut même que marginal à partir de 1935.

Car, alors que la commune se repeuplait de manière spectaculaire par l'afflux de travailleurs sur ses nombreux chantiers et d'entrepreneurs et commerçants attirés par son essor, son équipement incroyablement rapide faisait école alentour et favorisait l'attractivité d'un petit pays, au demeurant assez méconnu et oublié depuis longtemps.

C'est ainsi, par exemple, que ce fut en 1929 que l'ancienne église abbatiale de Vézelay devenue paroissiale à la Révolution, fut élevée au rang de basilique par la papauté et que les pèlerinages s'y multiplièrent, les visiteurs purement touristiques également. L'équipement hôtelier bondit alors. On observera d'ailleurs que la loi créant les « sites classés » en raison de leur intérêt patrimonial ou autre, date de 1930.

A Domecy-sur-Cure, la prospérité dont la commune et ses habitants profitèrent eut pour cause évidente la réalisation de l'équipement hydroélectrique des chutes de la Cure. Cette réalisation fut engagée en 1929 comme cela a été relaté dans une chronique précédente. L'équipement fut mis en service en 1930 pour l'usine de Malassis et au début de 1934 pour l'usine de Bois de Cure.

Toutefois, il faut reconnaître la part très importante qu'eut alors dans l'essor exceptionnel de Domecy-sur-Cure son maire, Pierre-Etienne Flandin, réélu en 1929 après avoir été réélu conseiller général du canton de Vézelay en 1928 et la même année, député de l'Avallonnais pour un quatrième mandat, tandis qu'il présidait le syndicat intercommunal d'électrification de l'Avallonnais, qu'il avait fondé.

En effet, cet homme allait connaître entre 1929 et 1934 une fulgurante ascension politique le conduisant à la présidence du conseil des ministres en novembre 1934, une véritable position de chef de l'Etat sous la Troisième république, position qu'il tint durant sept mois seulement mais à la suite de laquelle il fut encore une année durant, successivement ministre d'Etat et ministre des affaires étrangères jusqu'en juin 1936.

Ce qui chez cet homme politique est, à bien des égards, exceptionnel, c'est qu'il passait autant de temps et accordait autant d'attention à s'occuper des affaires de sa circonscription qu'il en apportait aux affaires de l'Etat.



Gouvernement Pierre-Etienne Flandin (8 novembre 1934 – 31 mai 1935)

Ainsi, en 1928, pas encore ministre du commerce et de l'industrie qu'il fut, entre décembre 1929 et janvier 1931, Flandin fit adopter une loi créant un fonds financier de développement des réseaux d'adduction d'eau en milieu rural financé par les paris sur les courses de chevaux. Puis en 1929, dans la loi de finances pour 1930, un fonds routier doté d'un milliard et demi de Francs (250 millions de Franc-or). Alors, étant au gouvernement, il veillait à voir le département de l'Yonne convenablement doté. Et, président de la commission des finances du conseil général, veillait-il à bien alimenter financièrement les programmes d'équipement de sa circonscription et en premier ceux intéressant Domercy-sur-Cure.

En 1930, il y eut encore, par exemple, de graves inondations, qui affectèrent le département de l'Yonne dans le bassin parisien, comme il en fut, plus gravement d'ailleurs, dans le bassin aquitain. Flandin fit allouer par l'Etat, cinq cent mille francs, à son département.

Grâce à lui, dans le département, les années 1930-1935 furent à nouveau des années de grand développement du réseau routier qui accompagnait celui de l'automobile et du transport routier tandis qu'on fermait, dans l'Yonne comme ailleurs en France, nombre de lignes ferroviaires secondaires et d'intérêt local.

Ministre des travaux publics en 1934, il allait, après le grave accident de chemin de fer à Noël dans le tunnel de Lagny-Pomponne, sur la ligne Paris-Strasbourg, lancer un vaste programme de modernisation des chemins de fer, dont l'électrification de la ligne Paris-Lyon ; hélas réalisée seulement après la seconde guerre mondiale. Néanmoins, déjà, à son époque, on mettait moins de trois heures pour aller de Paris à Avallon, trois fois par jour : près d'un siècle plus tard, on ne fait guère mieux !



A Domecy-sur-Cure, entre l'équipement en électricité en moyenne tension des villages et en basse tension des locaux municipaux, fermes, ateliers et habitations, le développement du réseau routier départemental et communal, la création de réseaux d'adduction d'eau potable dans les quatre coins de la commune, la municipalité, aiguillonnée par son député ou ministre-maire, menait tout de front, aidée par l'Etat, dont les services départementaux étaient fortement sollicités, Flandin veillant à obtenir pour leurs chefs les promotions justifiées par leur dévouement.

Ainsi, après l'excellent préfet, M. Angeli qui, ayant accompagné ou conduit maints programmes d'équipements dans le département, dont celui d'aménagement hydroélectrique de la Cure, fut muté à Lyon, avec une belle promotion, Flandin, président du conseil des ministres, obtint la promotion de « son » sous-préfet d'Avallon, M. Dupard, avec promotion exceptionnelle comme préfet de l'Yonne ainsi que l'élévation de la préfecture de l'Yonne à la deuxième classe dans la hiérarchie des préfectures.

Pierre-Etienne Bréguet
Ancien Maire

L'ENTRETIEN DU PONT DE CURE: UNE INITIATIVE CITOYENNE

Il pousse, depuis des années, des noisetiers sur les piles du pont de Cure. Quand les équipes de l'entretien des ponts passent, elles coupent les branches qui dépassent avec un sécateur long, en se penchant par-dessus le parapet.

Mais elles ne coupent pas l'intégralité des branches, ni surtout ne tuent les souches. Autant dire que leur intervention ne sert pas à grand-chose !

Aussi d'un côté a-t-on une souche qui en grossissant, écarte le tuyau d'arrivée d'eau d'Elisabeth Kohler, jusqu'au moment où cela fera tomber le tuyau ; de l'autre, la pierre supérieure de la pile qui se déjointe, bouge et risque de tomber.

Valentin et Bruno Lettermann, petit fils et gendre d'Elisabeth ont eu la gentillesse de profiter de leur agilité et leur matériel d'escalade pour nettoyer les souches cet été. Merci à eux !

Mais il faut absolument que les services départementaux interviennent !



L'intervention côté tuyau.



L'intervention côté pierre qui bouge.

LES MOTS CROISÉS DE JEAN-PIERRE RAVAUT

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

- 1** Pas trop cher.
- 2** Grosse pièce de charpente - Rassemblement Français.
- 3** Aide sociale - 501 à Rome - Numéro atomique 21 du labo.
- 4** Individu qui fait le malin
- 5** Rivière parcourant la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne - Parti - Formule chère à Néper.
- 6** Place à Bordeaux.
- 7** Eculé - Langue du sud.
- 8** Attire sur un point important - Catégorie de lampe.
- 9** Habitantes de la Haute-saône.
- 10** Symbole au labo - Il avait l'humour féroce.
- 11** Accroches - Commune dans la vallée du Crevon.

- A** Supprimeras
- B** Empereur romain - Pour une bonne entente avec son médecin.
- C** D'un autre continent.
- D** Conjonction - Eminence allemande.
- E** A pour capitale Akure - Ensemble - Elle travaille à gorge déployée.
- F** Un aubois.
- G** Pronom - Particule - Mademoiselle d'York.
- H** Bien souvent le made-in des rayons.
- I** Martyrisée à Cologne - apparaît en 66.
- J** Louais.

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	T	R	I	S	T	E	S	S	E	
2	R	A	N	C	U	N	E		Y	U
3	E	B	O	R	G	N	E	R	A	S
4	V	O		U				A	L	E
5	E	U	S	T	Y	L	E		E	R
6		L	A	I	E		R	A	T	A
7	L	E	U	N		D	U			S
8	O	R	B		B	I	D	E	S	
9	U		E	B	E	N	I	S	T	E
10	I	R	R	I	T	A	T	I	O	N
11	S	U		T	I	N	E	T	T	E

INFORMATIONS UTILES

L'agence postale est ouverte dans les locaux de la mairie

- *Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.*

Mairie : Jours et horaires d'ouverture du secrétariat

- *Le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 et le jeudi de 14 h 00 à 17 h 30.*

Permanence du Maire

- *Pour voir M. le Maire, prenez rendez-vous auprès du secrétariat au 03 86 32 31 79.*

TRANSPORTS À LA DEMANDE

- *De chez vous à Avallon ou d'Avallon à chez vous le mercredi !
Contactez les taxis Moffront le mardi avant 12 h au 03 86 34 09 79.
Tarifs : 3 € / personne aller et 3 € / personne retour.*

DATES A RETENIR - MANIFESTATIONS

- 17 septembre : Journées du patrimoine.
À 16 h : Visite guidée de l'abbaye de Cure.
- 28 octobre à 17 h à la salle des fêtes : Conférence de M. Etienne PAQUIN sur les lendemains de la première guerre mondiale.

COMITÉ DE RÉDACTION

- Monsieur Pierre-Étienne Bréguet.
- Monsieur Pierre De Féraudy.
- Monsieur Robert Fournier.
- Madame Sylvie Jung.
- Monsieur Marc Pautet.
- Monsieur Jean-Pierre Ravaut.
- Madame Violaine Rolland-Pujo.
- Monsieur Jean-Luc Van Dorpe.